

Nogent-le-Rotrou,
Le 23/07/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE FORUM DÉPLORE L'EXCLUSION DE LA RÔTISSERIE MARY VOLAILLES, UN ACTEUR HISTORIQUE DU MARCHÉ

Depuis 28 ans, Mary Volailles est une figure incontournable du marché de Nogent-le-Rotrou. Aujourd'hui, la municipalité a décidé de l'exclure définitivement, invoquant les tâches causées par leur rôtissoire sur le sol de la place St-Pol. Conséquence ? **La disparition d'un pilier historique du marché et des centaines d'habituels privés de leur commerçant.**

Oui, **l'espace public doit être préservé et respecté**, au même titre que les **agents qui assurent son entretien**. Mais faut-il pour autant **imposer une vision froide et rigide des règles** ? Des échanges ont eu lieu entre les services de la ville et le commerçant. **Où étaient les élus** ? Ont-ils joué leur rôle **de facilitateur, d'intermédiaire et de garant de l'intérêt général**, et ce, **dans une démarche de médiation et de recherche de solutions apaisées**.

Gérer une ville, c'est aussi faire preuve de discernement et de proportion. Depuis trois ans, **les commerçants sont mis à rude épreuve** : pandémie de COVID-19, travaux successifs et conditions économiques tendues, entraînant des cessations d'activités. Conséquence, notre ville **souffre de nombreux locaux vides et d'une perte de savoir-faire local**. Des signaux inquiétants, qui nourrissent **le sentiment d'abandon et ternissent l'image de notre commune**.

À l'heure où il nous faut **revitaliser notre centre-ville et soutenir nos commerçants de proximité**, nous ne remettons pas en cause l'existence de règles, mais **nous déplorons la méthode** : en contradiction avec les enjeux de redynamisation de notre territoire.

Une place “neuve” qui se révèle inadaptée pour un marché alimentaire

La place St-Pol, réaménagée en 2022, devait incarner une certaine idée de la modernité. Celle-ci avait été initialement conçue en béton lissé. Or, dès la fin des travaux, de nombreuses malfaçons ont été relevées : fissures, défauts de teinte, instabilité du matériau, entre autres. Pour y remédier, la Ville avait choisi de recouvrir le béton avec des dalles en matériaux synthétiques, à la fois poreux et fragiles.

Trois ans plus tard, le constat est sans appel : **le revêtement est largement taché, usé et dégradé à certains endroits**. Le cas du rôtisseur met en lumière une problématique plus large : **un aménagement urbain mal pensé, mal exécuté et inadapté aux réalités d'un marché**.

Nous regrettons qu'aucune solution, prenant en compte les contraintes de chacun, n'ait pu être trouvée entre la municipalité et le commerçant. **Exclure un acteur historique du marché est une décision abrupte**. Comme de nombreux Nogentais et habitués du marché, nous déplorons ce choix qui, au-delà de l'argument réglementaire, **met à mal une activité commerciale déjà fragile sur notre territoire**.

Une ville vivante et attractive, c'est avant tout une ville qui écoute, qui dialogue et qui agit avec bon sens dans l'intérêt du territoire, de la vie locale et de ses habitants.

CONTACT

Tel : 06 31 98 59 85



forum@nogent-le-rotrou.com



<https://blog.nogent-le-rotrou.com/>